



REPUBLIQUE DU NIGER

**MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE
DE LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSE
DIRECTION GENERALE DE L'ÉTÉ CIVIL, DES MIGRATIONS ET DES REFUGIES
SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION**

REUNION DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION-12 juin 2019

5^{ème} REUNION DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

REUNION POLITIQUE

**Etat de mise en œuvre des recommandations de la réunion du
Cadre de Concertation sur la migration 2018 et perspectives**

Juin 2019

Le cadre de Concertation sur la Migration (CCM) a tenu le mercredi 12 juin 2019, sa 5^{ème} réunion à Niamey. L'ouverture des travaux a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses M. Mohamed Bazoum et SE Madame Denisa-Eléna IONETE, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Niger, en présence des différentes parties prenantes à ce cadre.

I. Cérémonie d'ouverture

1.1 Discours de SEM MOHAMED Bazoum,

Dans son discours d'ouverture, Monsieur MOHAMED Bazoum, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses, Président du Cadre de Concertation sur la Migration a d'une part salué l'initiative et d'autre part remercier les ambassadeurs ou leurs représentants ainsi que les représentants des institutions internationales présents à cette rencontre.

Il a rappelé que la question de la gestion migratoire est inscrite au rang des priorités du Gouvernement ; défi inscrit dans le document du Plan de Développement Economique et Social du Niger qui est une traduction de la vision du Président de la République. Puis, il a évoqué l'enjeu du cadre de concertation sur la migration qui est de favoriser le Dialogue entre tous les acteurs étatiques et non étatiques qui ont en charge la question migratoire au Niger.

Poursuivant son intervention, Monsieur MOHAMED Bazoum a décliné l'objectif du CCM qui est de faciliter la gouvernance du phénomène migratoire à travers un dialogue franc et constructif. Il a notifié que nous sommes donc ainsi appelés à solidifier les bases de notre cadre de concertation en œuvrant à un dialogue permanent axé sur la recherche de solutions consensuelles aux problèmes posés.

Il a rappelé que dans le cadre de cette lutte contre la migration irrégulière, le Niger a enregistré, dans un délai très court, des résultats impressionnants par rapport aux différentes valeurs cibles retenues pour l'horizon 2021 dans le cadre de son programme de lutte contre la migration irrégulière.

C'est ainsi qu'il a indiqué que le Niger a réduit de 90% le nombre de potentiels migrants entrant dans la ville d'Agadez qui est la plaque tournante de la migration irrégulière de 100 000 migrants en 2015, le flux a chuté à 22.000 en 2017 et à moins de 10.000 en 2018.

Le Ministre d'Etat a relevé que le cadre de ce partenariat doit aider à faire en sorte que les partenaires au développement du Niger, s'engagent davantage à créer les conditions pour une synergie d'actions avec l'Etat pour une prise en compte effective des aspirations profondes des populations qui sont impactées par toutes les mesures mises en œuvre afin d'atteindre les résultats que nous connaissons.

Enfin, il a félicité et encouragé la nouvelle dynamique insufflée au Cadre de Concertation sur la Migration, notamment le nouveau format et souhaiter de cordiaux, et fructueux échanges avant de déclarer ouverte la réunion politique du Cadre de Concertation sur la Migration.

Mais auparavant, la cérémonie a eu à enregistré l’allocution de SE Mme Denisa- Eléna IONETE, Ambassadeure, Chef de la Délégation de l’Union Européenne au Niger

Dans son allocution , SEM Denisa Eléna IONETE, a souligné que le CCM a été institué depuis 2016 en tenant droit à des débats intenses, tant techniques que de dialogues politiques sur les questions complexes des migrations.

Elle a également souligné des éléments d’une importance capitale à savoir, l’évolution continue du contexte migratoire et le besoin de s'adapter, tant au niveau des politiques mais aussi au niveau opérationnel en s'appuyant sur les nombreux acquis qui ont été déjà mis sur pied depuis quelques années. Elle a également relevé les efforts considérables que les autorités nigériennes a déployé avec l'appui des partenaires dont l'Union européenne.

Poursuivant son intervention, Madame l’Ambassadeur a souligné que les efforts vont se baser sur l'amélioration continue de la collecte et du partage des données pour que les interventions puissent être mieux adaptées, que les différents projets auxquels l’UE contribue financièrement puissent être pertinentes.

Enfin, elle a remercié les équipes qui ont travaillé pour la préparation de ces documents de très bonne qualité et, félicité les autorités nationales, les autorités locales pour leur leadership et leur engagement à identifier une solution soutenable pour la gestion des migrations au Niger

II. Déroulement des travaux

2.1 Point sur les statistiques de la migration présenté par M MALAGONI Ibrahim, Directeur Général de l’Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés

Dans sa communication, le Directeur Général de l’Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés a présenté la synthèse mensuelle des statistiques relative à la lutte contre la migration irrégulière du 1^{er} au 30 Avril 2019 (source DST)..

2.1.1 Par rapport aux mouvements des personnes :

M. MALANGONI a relevé qu’au mois d’Avril 2019, **198.306** personnes toutes nationalités confondues sont rentrées et sorties du territoire nigérien. Ainsi, en **entrée**, il a été enregistré **106.312** personnes dont **64.220** de nationalité nigérienne et **42.092** de nationalités étrangères et en **sortie** il a été enregistré **92.306** personnes dont **50.271** de nationalité nigérienne et **42.035** de nationalités étrangères.,

S'agissant du refoulement:du Niger vers l'extérieur, 390 personnes ont été refoulées l'extérieur pour situation irrégulière.

De l'extérieur vers le Niger, il a été relevé 3.098 **personnes refoulées** vers l'intérieur dont plus de 90% viennent de l'Algérie composé de 1938 nigériens et 1211 étrangers.

Pour ce qui est de la reconduite à la frontière, il a été enregistré que 73 personnes de nationalités étrangères.

Pour ce qui est du **rapatriement** conduit par l'OIM, il faut noter que 1646 personnes de nationalités étrangères ont été mises à la disposition de l'OIM pour retour volontaire dans leurs pays respectifs.

En matière de rapatriement, il a été enregistré :

- **152** nigériens par l'OIM ;
- **165** par le **ETM** dont 72 érythréens, **63** soudanais,
- 30 somaliens ont été rapatriés de la Libye par l'UNHCR durant le mois d'Avril 2019.

Le Directeur chargé des la migration a souligné que les statistiques relatives à l'entrée des étrangers dans la ville d'Agadez du 1^{er} Avril au 30 Avril 2019. Au total 1449 étrangers sont arrivés dans la ville d'Agadez dont 76 femmes et 6 mineurs répartis par les deux barrières notamment: par la - Route Zinder :582 personnes et par la route Tahoua :867 personnes.

En matière de lutte contre le trafic illicite des migrants et la traite des personnes du 1^{er} au 30 Avril 2019, M.MALAN GONI a présenté aux participants, la synthèse du tableau ci-dessous.

Type d'infraction et type engin immobilisé	Période	
	Du 1 ^{er} au 30 Avril 2019	
	Personnes interpellées Personnes interpellées pour trafic de migrants et déferées à la justice, interpellées pour traite de personnes, interpellées et déferées pour fraude documentaire,	Engins immobilisés Véhicules immobilisés, placés sous scellés et transférés à la justice, Motos immobilisées, placées sous scellés et déferées à la justice, Tricycles immobilisés, placés sous scellés et transférés à la justice
TOTAUX :	25	05

2.1.2 Autres refoulements de la Libye.

le Directeur Général a informé l'assistance que des vols *d'Afriqiyah* en deux (02) rotations, en provenance et en partance pour la Libye ont fait **débarqué mille trois cent quatre-vingt-quatorze** (1394) passagers et **quatre-vingt dix-neuf** (99) personnes étrangères toutes nationalités confondues de la période du 1^{er} au 30 Avril 2019.

Après la présentation de la synthèse sur les statistiques de la migration produites par la Direction de Surveillance du Territoire, Monsieur MALANGONI Ibrahim, Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés a poursuivi son intervention, cette fois-ci sur la synthèse de **l'état de mise en œuvre des recommandations 2018, les perspectives et les nouvelles recommandations 2019**

2.2 RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL 2018, ETAT DE LEUR MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES

2.2.1 Première recommandation 2018 : Renforcer le leadership et l'appropriation nationale à tous les niveaux pour ce qui concerne les questions de migration

Nombreux progrès réalisés – efforts à poursuivre :

- ⇒ Renforcer la législation là où possible/nécessaire pour la mettre en conformité avec les normes internationales sur les questions de migration, veiller à sa vulgarisation et renforcer le suivi de l'application des textes législatifs et réglementaires
- ⇒ Finaliser et adopter la Politique Nationale de Migration (2020)
- ⇒ Adopter la Politique Nationale de Gestion des Frontières (2019) et démarrer sa mise en œuvre (2020)
- ⇒ Assurer le respect du droit humanitaire et des droits de l'homme dans le cadre des expulsions à la frontière nigéro-algérienne de migrants Nigériens et de pays tiers
- ⇒ Améliorer les conditions de rapatriement des migrants nigériens depuis l'Algérie dans le cadre de l'accord bilatéral entre les deux pays dans le respect des standards humanitaires
- ⇒ Poursuivre les efforts de protection et d'assistance des migrants nigériens en Libye souhaitant rentrer dans leur pays
- ⇒ Accélérer la gestion des dossiers des Soudanais basés à Agadez – et identifier des solutions durables
- ⇒ Finaliser le processus de sortie des camps avec les projets d'urbanisation
- ⇒ Accélérer le processus de réinstallation ETM (Mécanisme d'Evacuation et de Transit) dans les pays tiers
- ⇒ Traduire les engagements en actions concrètes notamment dans le cadre du Processus de Rabat
- ⇒ Renforcer la coordination et la synergie entre les structures étatiques nationales et régionales (G5 Sahel) en charge des questions de sécurité et de migration
- ⇒ Renforcer la prise en compte des groupes vulnérables victimes de la migration dans les différents documents de politiques pour la mise en œuvre du PDES
- ⇒ Renforcer les systèmes de suivi et évaluation des politiques et des mesures et des appuis
- ⇒ Renforcer le rapportage, la communication et la visibilité sur les politiques relatives à la question des migrations
- ⇒ Reproduire les échanges lors des journées parlementaire et gouvernementale sur la migration

2.2.2 Deuxième recommandation 2018 : Elaboration d'un programme de renforcement de capacités de tous les acteurs de la migration

- ⇒ Mobiliser plus de ressources financières internes et externes au profit des collectivités territoriales et à la société civile
- ⇒ Renforcer l'accès des collectivités territoriales au financement du FFU et autres financements des partenaires du Niger
- ⇒ Assurer la prise en compte des questions migratoires dans les plans de développements des collectivités territoriales
- ⇒ Vulgariser les textes législatifs et réglementaires sur la migration et assurer leur large diffusion

2.3 RECOMMANDATIONS D'ORDRE SPECIFIQUE 2018, ETAT DE LEUR MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES

2.3.1 Section I. Migration irrégulière

1. Général

- ⇒ Poursuivre le processus d'adoption de la Politique Nationale de Gestion des Frontières et assurer le démarrage de la mise en œuvre coordonnée (Gouvernement/PTF – différents cadre des concertations sectorielles)

2. Etablir un plan de développement des postes de police frontaliers (Rénovation de l'existant, construction, équipement) assorti d'un calendrier et prenant en compte les postes juxtaposés, dans le cadre du plan d'action de la SNSI

- ⇒ Renforcer la capacité de couverture de la police le long des frontières

3. Etablir ou renforcer le plan de gestion des ressources humaines des forces de sécurités déployées sur les postes frontières, tenant compte des besoins en formation induits par cette affectation (Droits humains et Genre, règles communautaires,..)

- ⇒ En cours – à poursuivre (cfr. SNSI et Politique Nationale de Gestion des Frontières)

4. Poursuivre les efforts visant à garantir un meilleur contrôle des espaces désertiques

- ⇒ En cours – à poursuivre (cfr. SNSI et Politique Nationale de Gestion des Frontières)

5. Assurer le suivi et le renforcement de la formation des magistrats en charge d'instruire les dossiers liés à la traite des êtres humains et le trafic illicite des migrants

- ⇒ En cours – à poursuivre (cfr. SNSI et Politique Nationale de Gestion des Frontières)

6. Rationnaliser et mettre en synergie les outils de gestion et d'information sur les données migratoires, sous l'égide du Ministère de l'Intérieur

- ⇒ Nouvelle recommandation 2019 : Poursuivre la réflexion pour ce qui concerne la mise en place d'une base de données globale sur la migration

Nouvelles recommandations

- ⇒ Nouvelle recommandation 2019 : Informatisation du système d'état civil

2.3.2 Section 2 : Protection

1. Améliorer le dialogue politique avec tous les pays concernés en particulier pour ce qui concerne les enfants non accompagnés (ENA) – (échanges d'informations, établissement des documents de voyage etc.)
2. Analyser avec l'ANLTP/TIM les capacités d'identification et d'accueil des victimes de traite et de trafics dont les enfants non accompagnés
 - ⇒ Processus en cours
 - ⇒ Assurer un suivi chiffré et régulier des appuis apportés à l'ANLTP
 - ⇒ Réaliser une cartographie des activités et des appuis de l'ANLTP
 - ⇒ Evaluer la mise en œuvre du Plan National d'Action contre la Traite Humaine (2014-2018) et démarrer le prochain plan
 - ⇒ Appuyer le Gouvernement du Niger dans l'élaboration d'un mécanisme de référencement national pour les victimes de traite
 - ⇒ Renforcer la collecte des données judiciaires et policières se rapportant aux auteurs et victimes de traite humaine et trafic illicite de migrant
 - ⇒ Produire une étude – bilan de la mise en œuvre de l'Ordonnance 2010/86 relative à la traite des personnes
 - ⇒ Poursuivre le processus d'adoption du projet de décret portant création d'un fonds d'indemnisation des victimes de traite en instance d'adoption – et démarrer le processus d'indemnisation des victimes (ANLTP)
3. Mettre en place un programme spécifique de protection d'investigation et d'appui aux personnes vulnérables
 - ⇒ A réaliser en 2019
4. Assurer le suivi régulier du programme ETM opéré par UNHCR, et de poursuivre le plaidoyer auprès des pays de destination
 - ⇒ En cours - à poursuivre

- ⇒ Nouvelles recommandations 2019 : Mettre en place un dispositif national de gestion des dépouilles mortelles

2.3.3 Section 3 : Economie Alternative

1. Capitaliser les expériences et les dynamiques en cours (entre autres PAIERA, simplification des procédures de mise en œuvre des projets d'appuis, assurer un meilleur ciblage des besoins et des opportunités et potentialités)
 - ⇒ Actualiser et poursuivre la réalisation d'études sur les alternatives économiques et les filières porteuses
 - ⇒ Organiser et capitaliser l'outil 'observatoire' par rapport à l'analyse et la programmation liées aux problématiques de promotion de l'économie locale et appuyer sa mise à l'échelle
 - ⇒ Organiser un forum régional sur la promotion de l'économie locale et les alternatives à la migration à Zinder
 - ⇒ Promouvoir des Groupements d'intérêts économiques (GIE) et des Coopératives ainsi que des initiatives individuelles visant la réinsertion socio-économique des personnes en mobilité
2. Mettre en place des mécanismes de référencement, notamment de l'OIM vers les projets de développement économique du Fonds Fiduciaire d'Urgence, facilitant ainsi la réintégration des retournés nigériens
 - ⇒ Prendre en compte les personnes en mouvement dans le plan d'action de la politique nationale de l'emploi (PNE)
 - ⇒ Réunion les comités techniques du Cadre de Concertation Migration au moins une fois tous les trois mois et autant de fois que nécessaire de façon ad-hoc pour améliorer le partage d'informations
3. Redynamiser la fonctionnalité des cadres de concertation régionaux
 - ⇒ Poursuivre la réflexion pour la rationalisation et la fédération de l'ensemble des cadres de concertation
 - ⇒ Programmer la contribution financière de l'Etat et les appuis des partenaires au fonctionnement du système identifié
4. Renforcer l'alignement des appuis sur les planifications locales et régionales
 - ⇒ En cours – progrès réalisés
 - ⇒ Evaluations des PDC et des PDR et poursuivre l'intégration des questions migratoires
 - ⇒ Renforcer les capacités des CT dans la mise en œuvre des PDC et PDR
5. Mettre en place des programmes de stabilisation et de cohésion communautaire

- ⇒ En cours – progrès réalisés
- ⇒ Poursuivre les efforts en renforçant la participation des autorités locales

2.3.4 Section 4 : Gouvernance et coordination

1. Revoir la composition du CCM pour ajouter les autres ministères concernés et qui ne sont pas membres

- ⇒ Réalisé – efforts à poursuivre - établir une meilleure coordination avec les autres cadres de concertation existants (en particulier les cadres de concertation justice, migration, sécurité, secteur privé/création d'emplois, et relatifs aux politiques sociales et à la cohésion sociale) et le mécanisme de suivi évaluation du PDES

2. Renforcer le SP/CCM en ressources humaines qualifiées

- ⇒ Actions entamées – efforts à poursuivre

3. Mettre en place un tableau de suivi (tableau de bord), outil de pilotage permettant le suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations

- ⇒ Existence d'une matrice de suivi des recommandations du CCM – mettre à jour au moins tous les trois mois à discuter lors de réunions techniques Gouvernement – PTF

4. Etudier la mise en place d'une plate-forme d'informations publiques relative à la Migration, permettant une meilleure diffusion de l'information, sur l'ensemble des volets du dossier (rapport à produire lors du prochain CCM)

- ⇒ Production régulière du bilan annuel sur la migration pour le public

3.4 Discussions et échanges

A l'issue de la présentation de la synthèse des recommandations, le Ministre d'Etat, **MOHAMED Bazoum**, Président du Cadre de Concertation sur la Migration a remercié le comité technique pour la qualité du document produit ainsi que de la clarté de l'exposé

S'agissant de la Représentante de l'UNHCR a évoqué la consolidation du droit d'asile et L'engagement du HCR à travailler avec le Gouvernement en vue du renforcement d'un espace d'asile qui est un droit humanitaire

Quant à l'Ambassadeur du Pays Bas, il a parlé de l'approche constructive du mécanisme d'évacuation et de transit (ETM) avant d'informer les participants que 51 réfugiés érythréens sont sélectionnés en vue de leur réinstallation au Pays Bas en juillet 2019

Ensuite SEM Hermann Nicolai, Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne a pour sa part remercié les experts techniques pour la qualité et la pertinence des documents présentés avant de décliner les différents appuis de l'Allemagne apportés au Gouvernement du Niger.

La Représentante de la Coopération Suisse a souligné l'importance du sous-groupe Migration et développement appuyé par son institution et qui alimente le Cadre de Concertation sur la Migration dans ses réflexions.

Concernant le Président du Conseil Régional de Zinder, il a apporté des précisions sur l'Organisation d'un Forum sur le développement économique local qui se tiendra à Zinder avec l'appui technique et financier du ProGem.

Le représentant de l'Ambassadeur de France a axé son intervention sur le retard dans la prise en compte de l'ETM, la cohésion nationale autour de la question migratoire et l'efficacité des actions de l'Etat.

L'Ambassadeur d'Italie a parlé de l'engagement très fort des Autorités nigériennes dans la lutte contre la migration irrégulière et des résultats remarquables auxquels atteints. Il a également souligné les appuis de l'Italie pour la promotion de l'économie alternative dans plusieurs régions du Niger.

Le Représentant de l'OIM a pour sa part qu'il est Frustré du rapportage pas très professionnel de certaines presses européennes relativement à la lutte contre la migration au Niger.

Monsieur MOHAMED Bazoum a pris exemple sur une expérience bien réelle d'un journal qui a dépeint le Niger avec une image chaotique et des Fausses information. En effet le journal en question explique que « plus de la moitié des populations d'Agadez vivait de l'économie de la migration », et que « le propriétaire de véhicule gagne 5 millions de F/mois » en basant ses recherches sur des témoignages biaisés, une manipulation des chiffres.

Le Ministre d'Etat a fait une analyse très scientifique des données qui ont fait l'objet de présentation par le DGEICMR.

Il a également fait le point sur sa mission en Algérie qui lui a permis d'interpeller les autorités algériennes par rapport à la situation dramatique des expulsions et des refoulements. Il a mis l'accent sur:

- La présence de l'OIM en Algérie qui pourrait faciliter la prise en charge du rapatriement des africains qui vont directement rentrer dans leurs pays respectifs au lieu de les abandonner à la frontière.
- La Promesse des algériens de respecter les textes de coopération (maliens, guinéens, béninois,...) et les conditions de reconduction des nigériens jusqu'à Assamaka.

Reprenant la parole, Mme IONETE, Ambassadeur Délégation de l'Union Européenne au Niger a félicité les experts pour la qualité du document produit et évoqué le système de suivi en lien avec le PDES, la politique Nationale de gestion des frontières et les effets conjugués du G5 Sahel.

Elle a enfin souligné l'efficacité des politiques telles que la stratégie Nationale de Sécurité Intérieure, la Politique Nationale de Gestion des Frontières et la prise en compte des collectivités territoriales et du secteur privé dans la gestion de la migration.

3. Synthèse et clôture de la rencontre par le Ministre d'Etat, MOHAMED Bazoum.

3.1 Synthèse des travaux

Tirant la synthèse des travaux, M. Le ministre d'Etat, Président du CCM a salué la qualité du travail réalisé et s'est réjoui du nouveau Format des travaux. Il a rappelé la Politique Nationale de Gestion des Frontières et d'autres projets qui sont dans le pipeline. Il a également parlé de l'opportunité de ce cadre pour échanger les informations et pour permettre d'être plus confortables dans la gestion des actions communes.

3.2 Allocution de clôture

Aux termes des échanges, Monsieur MOHAMED Bazoum, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières, Président du Cadre de Concertation sur la Migration a souligné que la problématique de la migration concerne à la fois le Niger et ses partenaires au développement. Il a également donné la situation globale est le résultat des actions du Gouvernement en terme de mobilité des personnes, de prise en charge des refoulés d'Algérie et de l'initiative ETM. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de réaliser effectivement interventions prévues par le FFU au profit des communautés, de collectivités territoriales et de certaines villes ainsi que du respect des engagements pris.

Enfin, il a réitéré ses remerciements aux partenaires au développement du Niger pour les appuis inestimables qu'ils apportent au Gouvernement dans le cadre de la lutte contre les migrations irrégulières, le terrorisme transnational et la traite des personnes.

C'est sur ce point que Le Ministre d'Etat, MOHAMED Bazoum a clôturé la réunion.

Le Secrétaire Permanent du Cadre de
Concertation sur la Migration

SOLY AMADOU

ANNEXES

Annexe N°1 : Programme de la 5^{ème} réunion du Cadre de Concertation sur la Migration

REUNION TECHNIQUE		
08H30-09H00	Accueil et enregistrement des participants	SP/CCM DUE
OUVERTURE		
09h00-9h15	Mots d'introduction	Chef de file des PTF Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Justice
09h15-11h00	Consolidation des travaux des groupes thématiques	Rapporteurs
11h00-11h15	Pause-café	
11h15-11h45	Discussion	Modérateur
11h45-13h00	Synthèse des travaux	
REUNION POLITIQUE		
15h00-15h30	Installation des autorités	SP/CCM DUE
15h30-15h50	Discours	Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Niger Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Intérieur
15h50-16h00	Introduction	Modérateur
16h00-16h30	Présentation de la synthèse et des recommandations	Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés
16h30-17h00	Discussion	Modérateur
17h00-17h15	Synthèse	
17h15-17h30	Mots de conclusion Discours de clôture	Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Niger Ministre d'Etat, Ministre en charge de l'Intérieur

Annexe N°2 : REUNION POLITIQUE

Liste de présence

N°	Nom et prénoms	Structure	Téléphone	E.mail
<u>1</u>	Ministre d'Etat MOHAMED Bazoum	MI/SP/D/ACR		
<u>2</u>	Mme IONETE	Ambassadeur, Chef DUE		
<u>3</u>		Ambassadeur de France		
<u>4</u>		Ambassadeur Allemagne		
<u>5</u>		Ambassadeur d'Allemagne		
<u>6</u>		Rep. Pays Bas		
<u>7</u>		Coopération Suisse		
<u>8</u>	Laouli ADA	SE/SDS		
<u>9</u>				
<u>10</u>				
<u>11</u>	Celestion THIOMBIANO	OND	96 99 05 07	celestion.thiombiano@undp.org
<u>12</u>	Moumouni DJIDA	MPF/PE	96 96 51 08	mdjida@gmail.com
<u>13</u>	Lambert Laura	LASDEL	92 99 35 40	lambert@eth.mpg.de
<u>14</u>	Mme Nana Hadiza OUSMANE	CJAUD	99 27 80 80	arinah@yahoo.fr
<u>15</u>	TETAUD antoine	Ambassade de France	94 28 01 13	antouanetetaud@hatmail.com

<u>16</u>	SEINI Abdou	GIZ/Progem	95 26 25 60	seini.salhatou@giz.de
<u>18</u>	HENDRICK Dean	ESN	92 19 94 77	
<u>19</u>	RASSY Sébastien	ESN	90 19 33 39	sebastien.rassy@eucap.sahel.eu
<u>20</u>	Christophe LAURE	DEL	90 44 94 89	Christophe.laure@eucap.sahel.eu
<u>21</u>	Delphine LAURORE	Ambassade de France	92 44 71 98	delphine.laurore@diplomatie.goug.fr
<u>22</u>	MOUTARI Ousmane	PCR Zinder	99 83 63 10	conseilrgionalzinder@yahoo.fr
<u>23</u>	DAN ELHAJIAbdou	DM	96 49 06 82	adanelhadji@gmail.com
<u>24</u>	Haroukou IBRO	DSI	96 31 23 80	haroukou@yahoo.fr
<u>25</u>	BAKOYE Ibrahim	CRS	95 89 56 63	Ibrahim.bokoye@crs.org
<u>26</u>	Léo LEFEVRE	CRS		leo.lefevre@crs.org
<u>27</u>	AMADOU Idé	Min.emploi	96 54 81 71	amadouide76@gmail.com
<u>28</u>	Alhousseini HAMODI	CU Tchintabaraden	96 43 26 62	alhousseinihamodi@yahoo.fr
<u>29</u>	AntakoRousmane	CU Abalak	96 59 59 69	antako.rousmane@gmail.com
<u>30</u>	Emma Parenteau	Sector Fondation	93 99 93 40	emma.P@sector.org
<u>31</u>	SEYDOU AMADOUOumarou	Bureau Diplo.Pays Bas	96 34 82 70	alif64@yahoo.com
<u>32</u>	GARBA Mahaman L	GIZ/APM	84 72 73 12	Mahaman.garba@giz.de
<u>33</u>	Jettinges G Barbara	GIZ/APM	91 22 18 64	georgiababara.gettinger@giz.de
<u>34</u>	Mahamadou YATTARA	CIAUD	92 56 77 08	myattara@ciaud.ca

<u>35</u>	IBRAHIM MAMANE M.Sani	CIAUD	96 15 71 72	
<u>36</u>	JEAN ETIENNE Ibrahim	SGA/MJ	96 43 75 42	yahoo.fr
<u>37</u>	BIZO Ibrahim	CEDEAO	96 17 03 05	bizorahim@hotmail.com
<u>38</u>	ISSA MAMAIZE Adamou	DGAJ/MJ	96 54 94 39	adamoujuge@gmail.com
<u>39</u>	Livia MAZIENTE	OIM/MRRM	80 06 66 14	lmaziente@iom.int
<u>40</u>	Christina HERMARGOH	OIM/MRRM	80 06 65 58	christinahermargoh@iom.int
<u>41</u>	Claire GAULIN	OIM/MRRM	80 06 65 38	cgaulin@iom.int
<u>42</u>	Ibrahim BOUKARY ABDOU	HACP	91 96 62 73	ibrahimboukarga@yahoo.org
<u>43</u>	Vanessa WILLEMS	IRC	80 70 00 32	Vanessa.willens@rescue.org
<u>44</u>	Idé SDOUMANA	BIT	96 82 95 67	ides@ilo.org
<u>45</u>	ABAKAGA Guirguir	ONG Karkara	90 00 63 55	coordkarkara@yahoo.fr
<u>46</u>	MANOU NABARA Hamidou	IMED	96 70 50 55	hamidounabarza@yahoo.fr
<u>47</u>	AHMED Zaina	Cab/PM	96 97 88 86	zainaahmed@yahoo.fr
<u>48</u>	<u>BACHIROU Ayouba</u>	<u>HCR</u>	<u>92 18 58 75</u>	<u>ayoubati@undp.org</u>
<u>49</u>	<u>Antoine IBRAHIM</u>	<u>MAE/C</u>	<u>96 28 96 40</u>	<u>nflmanzo@yahoo.fr</u>
<u>50</u>	<u>OUMAROU Amadou</u>	<u>PRN</u>	<u>96 96 57 61</u>	<u>omar_ne@yahoo.fr</u>
<u>51</u>	<u>MAMAN MIJINYAWA Abdoulaye</u>	<u>CENTIF</u>	<u>96 55 37 07</u>	<u>mabdoul2008@gmail.com</u>
<u>52</u>	<u>SPOTZHOFE Gisela</u>	<u>DUE</u>	<u>80 50 08 95</u>	<u>Gisela.spotzhofe</u>

<u>53</u>	<u>ABDOU LIMAN Salissou</u>	<u>DUE</u>	<u>96 14 17 17</u>	<u>salissoi.adou-liman@ext.eeas.europa.eu</u>
<u>54</u>	<u>MALANGONI Ibrahim</u>	<u>MISP/D/ACR</u>	<u>96 27 72 70</u>	<u>ibrabba@yahoo.fr</u>
<u>55</u>	<u>PIERLIOZ Sandrine</u>	<u>DUE</u>		<u>Sandrine.pierloz@eeas.europa.eu</u>
<u>56</u>	<u>Mme MOHABintaMaiga</u>	<u>SP/CCM</u>	<u>96 87 62 78</u>	<u>maigabinta@gmail.com</u>
<u>57</u>	<u>Mme HALIDOURamatou Maman</u>	<u>DM</u>	<u>90 29 81 18</u>	
<u>58</u>	<u>MOUSSA TINNI Roukaya</u>	<u>DM</u>	<u>89 02 06 88</u>	<u>moussatinniroukaya@gmail.com</u>
<u>59</u>	<u>NAMASSA Ousmane</u>	<u>DM</u>	<u>96 23 68 67</u>	<u>namassaousmane@gmail.com</u>
<u>60</u>	<u>FELTOU Rhissa</u>	<u>Maire Agadez</u>	<u>97 60 67 32</u>	<u>mairie.agadez@gmail.com</u>
<u>62</u>	<u>SIDI SIDI Aklou</u>	<u>1er VPCR Agadez</u>	<u>99 52 29 98</u>	<u>sidisidi.aklou@yahoo.fr</u>
<u>63</u>	<u>MoukailaYoussoufa</u>	<u>DM</u>	<u>99 59 29 98</u>	<u>issifmk@gmail.com</u>
<u>64</u>	<u>Mme MAMOU Habsatou</u>	<u>MAE/C/IA/NE</u>	<u>95 64 24 97</u>	<u>hassanehabsatou@gmail.com</u>
<u>65</u>	<u>STEFFEN Mueller</u>	<u>GIZ</u>	<u>94 57 49 77</u>	<u>steffen.mnelle@giz.de</u>

Le Secrétaire Permanent du CCM

SOLY AMADOU